



[www.impotsdirects.public.lu](http://www.impotsdirects.public.lu)

## Déclaration pour l'établissement en commun du **benefice commercial** et pour l'impôt commercial de l'année 2017

A remettre au bureau d'imposition compétent pour le 31 mars 2018 au plus tard.

Ligne

### 1 I. Indications concernant l'entreprise collective

2	Raison sociale:	Forme juridique:
3	Administration principale (adresse complète):	
4	Etablissements stables (adresse complète):	
5	Représentant (§ 219 A.O.) (adresse complète):	
6	Téléphone:	Courriel:
7	Début de l'exercice d'exploitation:	Création de l'entreprise:
8	Clôture de l'exercice d'exploitation:	Cession ou cessation de l'entreprise:

### 9 II. Etablissement du bénéfice commercial

10 **Détermination du bénéfice par comparaison de l'actif net investi conformément à l'article 18, alinéa 1<sup>er</sup> L.I.R.**

	revenus	
	non exonérés	exonérés
11 <b>Actif net investi</b> à la fin de l'exercice d'exploitation _____		
12 Actif net investi à la fin de l'exercice d'exploitation précédent _____	-	-
13 Différence:		
14 Prélèvements personnels (en espèces et en nature) _____	+	+
15 Sous-total:		
16 Suppléments d'apport ( en espèces et en nature) _____	-	-
17 <input type="checkbox"/> 2) 3) 6) <b>BÉNÉFICE</b> <input type="checkbox"/> 2) 3) 6) <b>PERTE</b>		

18 **Amortissement selon l'article 32, alinéa 1a L.I.R.**

demande (la demande doit être appuyée par un bilan fiscal)  
montant de l'amortissement non déduit au bilan fiscal 2017 \_\_\_\_\_

### 19 III. Bénéfice de cession ou de cessation

20 Bénéfice réalisé à l'occasion de la cession en bloc et à titre onéreux, ou de la cession sans liquidation successive de l'entreprise ou d'une partie autonome de l'entreprise ou de la cession à titre onéreux d'une participation dans une entreprise commerciale collective faisant partie de l'actif net investi \_\_\_\_\_ (suivant détail en annexe).

Remarque: Les bilan <sup>4)</sup>, compte de profits et pertes et le rapport annuel sont à joindre.

## Parts de revenu des coexploitants

Nom, prénom et adresse des coexploitants  <i>(Veuillez indiquer les adresses exactes et complètes)</i>	Bureau d'imposition et numéro dossier	Genre de la participation	Parts de bénéfice <sup>5)</sup>		Rémunérations pour services rendus à la société
			%	Montant	Montant
			1	2	3
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
Total :					

Remarques: 1) Réservé à l'administration - 2) Cochez la case utile - 3) Indiquez le résultat d'exploitation à l'exclusion du bénéfice provenant de la réalisation éventuelle du fonds de commerce qui est à inscrire sub III. - 4) Les montants du bilan commercial qui ne sont pas conformes aux prescriptions fiscales doivent être ajustés à ces fins par des additions ou des remarques appropriées, à moins que le contribuable ne préfère produire un bilan fiscal

Parts de revenus des coexploitants

Intérêts et loyers alloués au coexploitant	Intérêts, dépenses ou pertes à charge d'un coexploitant		Reste (total des colonnes 5, 6 et 7 moins colonne 8)	Quote-part de la retenue d'impôt sur a) les tantièmes, b) les revenus de capitaux	a) Prélèvements personnel (en espèces ou en nature), b) suppléments d'apport	Bonification d'impôt: a) pour investissements, b) pour embauchage de chômeurs, c) pour formation professionnelle continue
Montant	Montant		Montant	Montant	Montant	Montant
7	8	9	10	11	12	13
1				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
2				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
3				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
4				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
5				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
6				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
7				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
8				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
9				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)

Remarques: 5) Il s'agit de bénéfice, abstraction faite des rémunérations, intérêts et loyers, au profit ou à charge du coexploitant à titre personnel - 6) Il y a lieu de joindre, le cas échéant, le détail des revenus exonérés en vertu de l'article 115 no 15a L.I.R.

